

52020 - Maintenance courante des collèges publics

**Proposition de programme de travaux de maintenance
dans les collèges publics 2020**

CP/2020/034

Service chef de file :

J4-Immobilier

Résumé :

Le Département met en oeuvre la politique de l'enseignement secondaire en vertu de l'article L 213-2 du code de l'éducation. Il a la charge des collèges et veille au maintien et à l'amélioration du patrimoine des collèges publics. Cette responsabilité est exercée dans le cadre des orientations du plan d'actions éducatives et collèges qui vise l'épanouissement et la réussite scolaire des collégiens.

Le présent rapport propose un programme de travaux de maintenance dans les collèges publics pour l'année 2020, pour un budget total de 10 040 700 €.

Le document, joint en annexe, détaille les opérations correspondant aux enveloppes budgétaires qui ont été votées au Budget Primitif et seront complétées en DM1.

Lors de la session plénière du 09 décembre 2019, le Conseil Départemental a adopté le budget primitif de l'année 2020 et en particulier les crédits du programme de travaux de maintenance dans les collèges. Cette programmation s'inscrit dans les orientations du plan d'actions éducatives et collèges qui vise l'épanouissement et la réussite scolaire des collégiens. Le maintien et l'amélioration du patrimoine y contribuent pleinement en ce qu'ils permettent des conditions d'éducatives optimales.

Le programme de travaux de maintenance dans les collèges, élaboré en concertation avec les équipes de direction et les agents des collèges, se traduit par :

- 9 373 200 € de crédits d'investissement ;
- 667 500 € de crédits de fonctionnement.

Les crédits de fonctionnement votés incluent également les travaux d'entretien pilotés par les Equipes Maintenance Bâtiments sur les quatre territoires (Nord, Sud, Ouest, Eurométropole).

Pour l'année 2020, il est proposé de porter l'effort principal sur la mise en conformité réglementaire des locaux, l'amélioration de la sécurisation des collèges, la maintenance des bâtiments, l'amélioration des infrastructures informatiques, le remplacement d'équipements de cuisine et l'adaptation des espaces aux évolutions des programmes et des modes d'enseignement.

Sécurité-Incendie :

Le programme de mise à niveau se poursuivrait pour tenir compte, à la fois des observations des commissions de sécurité et de l'évolution de la réglementation, afin de maintenir les conformités règlementaires des établissements. Cette programmation, bien que représentant en 2020 des montants programmés de moindre importance que les années antérieures, resterait prioritaire et permettra de viser le maintien des avis favorables d'ouverture au public des commissions de sécurité de tous les collèges Bas-Rhinois (remplacement de blocs de secours aux collèges de Gerstheim, Vauban et Foch à Strasbourg, mise en conformité des câblages du système de sécurité incendie au collège Truffaut à Strasbourg, mise en conformité du système de désenfumage au collège Pasteur à Strasbourg ...).

Sécurisation des abords et des accès :

Il paraît important de poursuivre l'accompagnement des collèges dans l'amélioration de leur sécurisation par l'engagement de travaux de renforcement de clôtures, de sécurisation des parvis, de contrôles d'accès (digicodes, visiophones, ouvertures à distances des portillons ou portails etc ...), de modernisation des systèmes d'alarme.

Améliorations des performances énergétiques :

Concernant la maintenance, les efforts se poursuivraient essentiellement sur le traitement des enveloppes des bâtiments :

- achèvement des travaux de rénovation thermique des bâtiments du collège Truffaut à Strasbourg ;
- poursuite des travaux de rénovation thermique des bâtiments des collèges d'Achenheim et Woerth ;
- réalisation des travaux de rénovation thermique du collège d'Ingwiller ;
- démarrage des travaux de remplacement des menuiseries du collège Pasteur à Strasbourg ;
- démarrage des travaux d'amélioration de la performance thermique des bâtiments du collège de Lauterbourg.

Des travaux de remplacement de système de production de chauffage (Souffelweyersheim) seraient également proposés.

Il convient de noter que les opérations concernant le volet maîtrise de l'énergie (travaux d'isolation par l'extérieur des façades et des toitures, de remplacement de menuiseries existantes par des menuiseries plus performantes, de changement des installations thermiques) seront valorisées par le biais des certificats d'énergie.

Equipements de cuisine :

Le renouvellement des équipements de cuisine correspondrait à une part d'investissement nécessaire chaque année, sujet sur lequel une attention particulière est portée en 2020 avec un budget doublé par rapport à 2019. Il est également proposé, comme chaque année à de nouveaux collèges d'acquérir des équipements favorisant la réduction des déchets (acquisition de bars à salades pour le collège de Villé et mise en place de tables de tri à Barr, Bischheim Le Ried, etc...).

Plan numérique – amélioration des infrastructures :

Dans le cadre du déploiement du plan numérique 2018-2020, des travaux de renforcement des réseaux pour améliorer les usages du numérique dans les enseignements et faciliter la maintenance des équipements à distance, sont programmés chaque année. Entre 2017 et 2019, ce sont 50 établissements qui ont pu bénéficier d'une modernisation de leurs réseaux informatiques.

Il est proposé de poursuivre le déploiement en 2020 sur 32 établissements. A ce titre, il est proposé d'intervenir dans les collèges André Maurois à Bischwiller, Des Racines et des Ailes à Drulingen, Nicolas Copernic à Duttlenheim, Romain Rolland à Erstein, Jean de la Fontaine à Geispolsheim, Kléber à Haguenau, Le Parc et Nelson Mandela à Illkirch, Georges Holderith à Lauterbourg, Val de Moder à La Walck, André Malraux à La Wantzenau, Jean-Jacques Waltz à Marckolsheim, Jacques Tati à Mertzwiller, Europe à Obernai, De la Souffel à Pfulhgriesheim, Françoise Dolto à Reischshoffen, Herrade de Landsberg à Rosheim, Pierre Claude à Sarre-Union, Les Sources à Saverne, Leclerc et Rouget de l'Isle à Schiltigheim, Haute-Bruche à Schirmeck (phase supplémentaire), Bois Fleuri à Schweighouse sur Moder, Les Sept Arpents à Souffelweyersheim, Sophie Germain, Erasme, Foch, Lezay Marnésia, Jules Hoffmann et Solognac à Strasbourg, Kochersberg à Truchtersheim, La Pierre Polie à Vendenheim et du Klosterwald à Villé.

Par ailleurs, les 7 derniers établissements seraient traités dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (2021-2022).

Entretien et améliorations fonctionnelles du patrimoine :

Différents travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments sont également proposés tels que la rénovation complète de sanitaires élèves (Lezay Marnésia et Sophie Germain à Strasbourg), la restructuration des salles de technologie (Henri Meck à Molsheim), la modification de locaux pour s'adapter aux évolutions des effectifs ou des usages, des travaux de remplacement de revêtements de sol, de peinture ainsi que des actions sur les espaces extérieurs (lancement des études en vue de la restructurations des cours du collège Hans Arp à Strasbourg, du collège de Geispolsheim, première tranche de travaux de réfection des cours et aménagement d'un parvis au collège Les Sources à Saverne,...).

Le programme intègre également des restructurations partielles de certains espaces pédagogiques et administratifs ainsi que des locaux d'accompagnement à l'enseignement.

Il s'agit d'adapter les locaux existants aux évolutions des besoins (création d'un pôle santé-social au collège de Barr, restructuration de locaux intégrant le CDI à Achenheim,...) en respectant les normes dimensionnelles et fonctionnelles appliquées aujourd'hui par le Département du Bas-Rhin dans les collèges, afin de créer un environnement propice au travail des élèves et des professeurs.

En globalité, c'est donc un programme de 10 040 700 € qu'il est proposé d'engager en 2020 par le Département du Bas-Rhin pour les travaux de gros entretien et de maintenance dans les collèges.

Le programme de travaux élaboré pour chaque collège par les services du Département avec les établissements a été présenté et ajusté avec les Conseillers Départementaux du canton et/ou membres des Conseils d'Administration.

Le récapitulatif par territoire d'action de la programmation des travaux de maintenance a été présenté le 16 janvier 2020 en Commission Territoriale Nord, en Commission

Territoriale Sud et en Commission Territoriale Eurométropole et le 23 janvier 2020 en Commission Territoriale Ouest. Chaque commission territoriale a émis un avis favorable.

Le programme global a été présenté et a reçu un avis favorable en Commission Enfance Famille Education le 13 janvier 2020.

Les dépenses d'investissement sont inscrites au budget 2020. Le programme des travaux pourra être mené à bien dans sa globalité sous réserve du vote des crédits complémentaires nécessaires à la DM1.

Les dépenses de fonctionnement sont inscrites au budget 2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son Président :

- approuve la proposition de programme des travaux de maintenance dans les collèges d'enseignement public dont la nature et les montants prévisionnels figurent sur la liste jointe en annexe ;*
- autorise le Président à signer les actes relatifs aux déclarations de travaux, permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pour la réalisation de ces opérations de travaux.*

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY